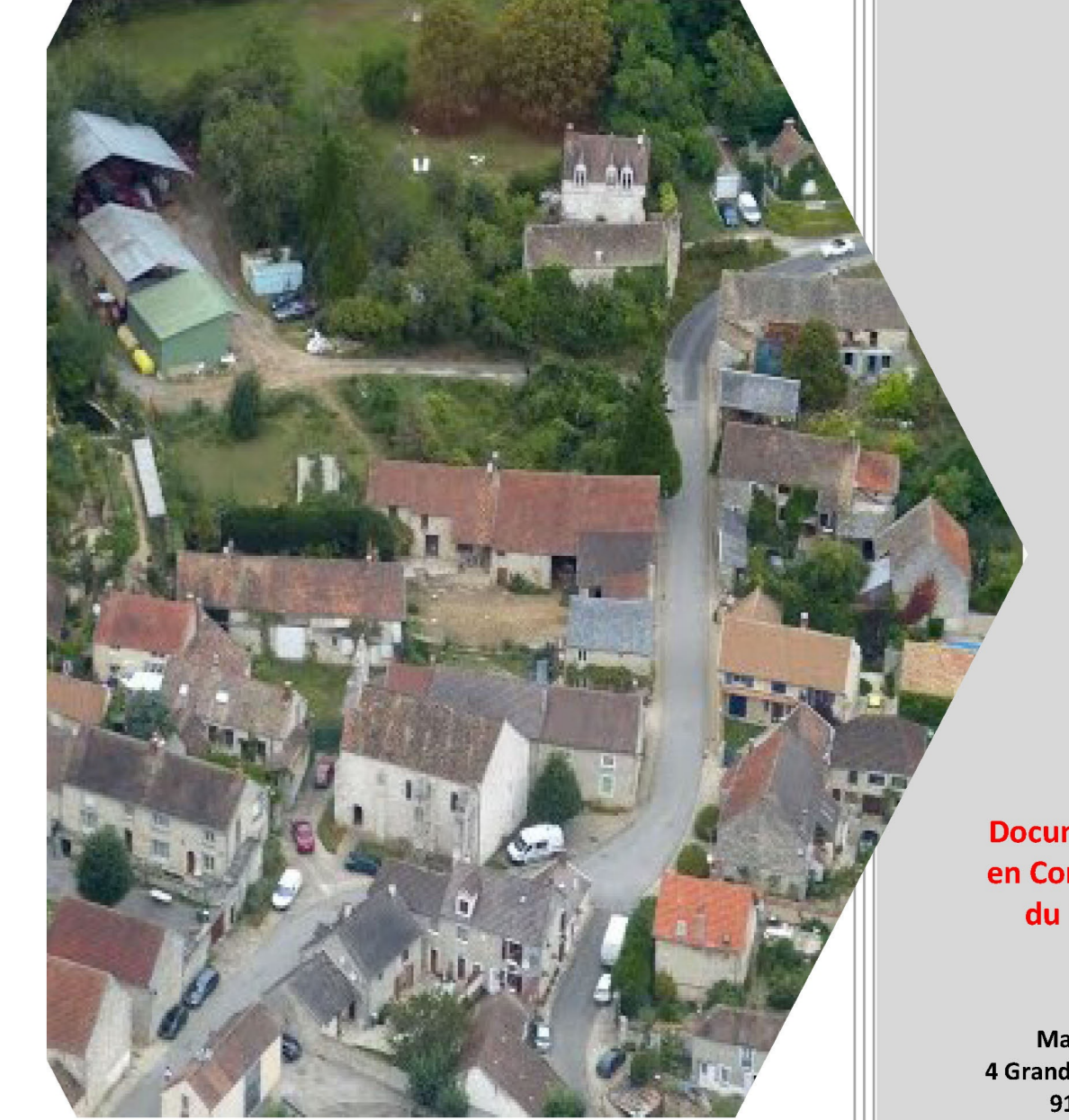

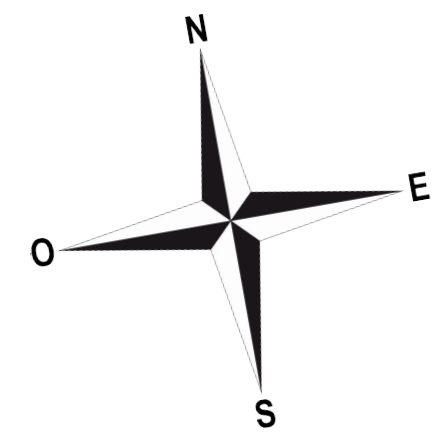


6.2 Servitudes d'Utilité Publique Pièces Graphiques



Document approuvé
en Conseil Municipal
du 28 juin 2019

Mairie d'Orveau
4 Grand rue Guy Gauthier
91590 Orveau



AC1 - Servitude de protection des monuments historiques

- Inscription - Eglise
- Périmètre de protection

AC2 - Servitude de protection des sites pittoresques

- Classement - Rocher d'Orveau
- Inscription - Abords du Rocher d'Orveau

AS1 - Servitudes relatives à la conservation des eaux Périmètres de protection du captage "Orveau 1998 la Boyarde"

- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

I3 - Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipelines

- Canalisations

I4 - Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne

- Emprise de ligne
- Emprise de la servitude (100m de part et d'autre de la ligne)

PM3 - Servitudes relatives au plan de prévention des risques technologiques Installations du dépôt d'hydrocarbures du SEA

- Périmètre d'exposition aux risques

PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et réception contre les obstacles

- Zone spéciale de dégagement

Echelle 1:3000

